

.....
.....
.....

Groupe BIGARD
Monsieur Jean-Paul Bigard
Président-directeur général
Kergostiou
29300 QUIMPERLE

Monsieur Jean-Paul Bigard,

Dans sa dernière lettre électronique, l'association Welfarm m'a informé que 100 % des cochons abattus par votre groupe sont castrés dans de terribles souffrances. Et ce n'est pas tout ! Puisque vous êtes le numéro 1 de l'abattage de porcs en France, de nombreux éleveurs se retrouvent dans l'impossibilité de s'engager sur la voie des alternatives à la castration, quand bien même ils ne voudraient plus pratiquer cette mutilation. Les engagements en faveur de l'arrêt de la castration de certains professionnels se retrouvent ainsi menacés par votre rejet des solutions alternatives.

Je tiens à vous signifier, par la présente lettre, que je déplore vivement cette situation.

La castration physique est une opération chirurgicale réalisée, généralement par un éleveur, sur les porcelets de moins d'une semaine. Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est interdit de castrer les porcelets à vif, mais, même lorsqu'elle s'accompagne d'une analgésie et d'une anesthésie, cette mutilation reste extrêmement douloureuse. Les produits utilisés actuellement ne permettent en effet pas d'insensibiliser totalement les porcelets : ils peuvent toujours ressentir la douleur au moment de l'incision, voire plusieurs jours après ! Les protocoles sont par ailleurs difficiles à mettre en œuvre et la bonne application des produits impossible à contrôler.

Il n'est plus possible de défendre l'injustifiable ! L'association Welfarm recommande deux alternatives que je soutiens pleinement : l'élevage de porcs non castrés avec détection des odeurs à l'abattoir ou, à défaut, la vaccination des porcs pour prévenir le risque d'odeurs. Ces alternatives sont viables, fiables, et permettent d'éviter la souffrance liée à la castration. L'élevage de mâles entiers est majoritaire en Espagne, le plus gros producteur de porcs en Europe. Certaines entreprises françaises ont par ailleurs elles aussi avancé vers le développement de l'élevage de mâles entiers, comme le montre le diagramme des engagements des enseignes de distribution et des marques de viandes et de charcuterie, développé par l'association Welfarm.

Monsieur Jean-Paul Bigard, qu'attend donc votre entreprise pour sauter le pas ?

En tant que citoyen et consommateur, mon opinion est que la souffrance animale et les mutilations ne sont plus des pratiques acceptables dans les élevages, d'autant plus quand il existe des alternatives viables et fiables. Nous sommes ainsi 85 % des Français à rejeter les mutilations pratiquées sur les porcs selon un sondage Yougov datant de 2017, et plus de 220 000 à avoir signé la pétition de Welfarm contre la castration des porcelets.

Des porcs castrés dans de terribles souffrances, je ne veux plus en voir dans les rayons des magasins !

Je vous demande donc de changer de politique et de vous positionner en faveur de l'arrêt de la castration physique des porcelets. Pour cela, je vous invite à prendre contact avec l'association Welfarm pour qu'elle puisse vous exposer ses demandes.

Je vous prie de croire, Monsieur Bigard, en l'assurance de ma considération distinguée,